



Le 13 février 2024

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est convoqué

LUNDI 19 FÉVRIER 2024 à 20H30

Salle de la mairie

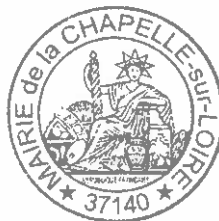
L'ordre du jour de la réunion portera sur les questions suivantes :

Désignation d'un secrétaire de séance

Délibérations

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 janvier 2024
- 2) Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 - ouverture de crédits
- 3) Aménagement d'un parking - demande de subvention au titre du reversement du produit des amendes de police
- 4) Proposition exonération de quatre mois de loyers pour les locataires occupant le logement sis 13 rue Fernand Obligé
- 5) Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- 6) Rythmes scolaires 2024-2025 - Dérogation à la semaine de 4 jours
- 7) Agence postale de Port-Boulet - convention de remboursement de frais avec la commune de CHOUZÉ-SUR-LOIRE

Questions diverses



L'adjoint délégué,

Florence GALET